



www.aplcpge.org

Siège : Lycée Louis le Grand

123 rue Saint Jacques

75005 PARIS

Président : Jean BASTIANELLI

CA DU 7 OCTOBRE 2015

Lycée Louis-le-Grand

Ordre du jour :

- APB, Dispositif des 10 % de meilleurs bacheliers
- Partenariats avec les universités
- Préparation du congrès
- Site

Ouverture par le président.

1 – Dispositif des 10% des meilleurs bacheliers

Voir synthèse de la rencontre avec la DGSIP figurant dans l' A4 38 du 5 octobre 2015.

Situation d'attente : un groupe de travail sera réuni en cours d'année.

Claude Boichot, IG, fait une veille très active des CPGE.

Le dispositif nous montre que cette mesure n'a pas servi la mixité sociale.

Au final les élèves qui étaient dans une situation relevant de la loi sont en nombre très restreint (8 pour les CPGE). Tous les autres étaient déjà classés et ont été reclassés à une meilleure place ailleurs (avaient répondu « oui mais »). Le dispositif n'arrange donc rien et cela a privilégié les catégories +++

Le COPIL (groupe de suivi APB) se réunit régulièrement et l'APLCPGE y siège. Il est très important que nous y participions.

Si le dispositif des 10 % des meilleurs bacheliers est une initiative louable, il a contrarié la procédure APB et n'a pas répondu aux attentes. Pour le lycée du Parc à Lyon, par exemple, c'est une perturbation entre le 2ème et 3^{ème} tour avec, au final, des bénéficiaires dont les familles ont un revenu moyen de 80 000 €. En fait, le dispositif a bénéficié aux seuls initiés.

Un collègue précise que la situation n'est pas la même dans les établissements moins demandés.

Le Président ajoute que l'entretien avec la DGESIP a permis de mesurer qu'ils n'avaient pas pris conscience de toute notre logique et ils ont compris que cela posait problème. Il conclut en nous assurant du suivi de ce dossier.

2 – Conventions

Thierry Verger commente le récapitulatif des académies sur l'avancement des conventions et organise un tour de table pour les remarques complémentaires.

Sur les signatures des conventions, sur l'obligation d'inscription, les versements aux établissements, les modalités d'inscription, les droits d'inscription,... les situations sont très variables d'une académie à l'autre.

En réalité, il y a beaucoup d'académies où il n'y a pas eu de pilotage et, sur la question des versements, un collègue regrette qu'il n'y ait pas de pilotage national. Par ailleurs, il faut demander une dématérialisation des inscriptions.

Dans les négociations, ce qui a été un argument c'est la validation des parcours et le fait de pouvoir conventionner avec des académies hors académies.

Le président conclut en demandant d'établir un tableau de synthèse sur les modalités pratiques d'application des conventions.

3) Congrès des 29 et 30 janvier 2016

Propositions :

Vendredi AM (Henri IV),

A partir de 12 h 30 – Accueil

13 h 00 – 14 h 30 - Buffet

14 h 30 – 16 h 00 :- ateliers d'échanges de pratique par petits groupes (10/12) sur les réalités du terrain (colles, soutien aux étudiants, décrochage en 1^{ère} année, conseils de classe)

16 h 30 – 18 h 00 – Ateliers sur 3 thèmes (à confirmer):

1 - Groupe « Les conventions »: mise en pratique réelle, la fluidité et sécurité des parcours, contenus des conventions (les collaborations avec les universités)

2 – Groupe « Les internats » (AED, ouverture, tarifs,...)

3 – Groupe : à définir.

Transmission des questions et propositions à Martine Breyton.

Soirée organisée par Patrice Corre

Samedi : Hervé Biausser, Directeur Centrale Paris – Monthubert, - Anne Lucie VacQ (CGE)

Proposition de Thème : « Enseignement supérieur, stratégie : prépa 3.0 ? » .

Le thème sera arrêté au cours du prochain bureau qui se réunira **Mercredi 18 novembre, 14 h, Louis le Grand.**

V 6/11, sur invitation, congrès de l'APHEC à l'international.

Sur la question des ORS pour les groupes à faible effectif, rappel de la décision du Conseil d'Etat à l'ensemble des adhérents.

Clôture du CA avec un hommage du Président à Sylve Gautier, Secrétaire général de l'APLCPGE pendant de nombreuses années et qui n'avait pu se joindre à nous en juillet dernier lors du pot de départ des retraités.

Le Secrétariat Général,

Christiane Garrigues, Martine Breyton